

Motion 1564

concernant la pénurie annoncée de places de stage dans la HES travail social

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève considérant:

- les difficultés rencontrées dans l'année académique 2002-2003 par l'IES pour trouver des places de stage répondant aux aspirations des étudiants HES 02 du fait de l'augmentation du nombre d'étudiants et du fait de la baisse de propositions de places de stage de la part des institutions;
- l'accentuation de ces difficultés pour l'année académique 2003-2004 du fait que de nombreuses institutions voient leur budget réduit (comme c'est le cas notamment d'ARGOS, du CSP, des HUG du service de la chirurgie et de la médecine interne). Ces institutions, comme d'autres encore, ont annoncé à l'IES ne pas pouvoir recevoir des stagiaires;
- que cette réduction de places de stage en travail social va s'accroître encore du fait d'une réduction annoncée des subventions 2004 autant sur le plan fédéral que cantonal;
- que les lieux les plus spécialisés, comme ceux des addictions ou du handicap, seront particulièrement touchés, ce qui ne permettra plus une offre suffisamment variée pour les étudiants;
- que le parlement genevois a voté la convention intercantonale instituant la HES-S2. Que la signature du canton engage ce dernier à permettre le développement d'une HES-S2 de qualité,

invite le Conseil d'Etat

- à vérifier si cette pénurie de places de stage est effective et à en analyser l'ampleur le cas échéant;
- à analyser les causes de cette pénurie;
- à proposer des solutions rapides pour éviter de péjorer la formation des futurs travailleurs sociaux;
- à rendre rapport rapidement au Grand Conseil sur cette question.